

VOUS ALLEZ PASSER UNE IRM CÉRÉBRALE, QUE DEVEZ-VOUS SAVOIR ?

Votre médecin vous a prescrit une IRM cérébrale.

Cet examen, qui dure 15 à 30 minutes, se pratique dans un cabinet de radiologie ou dans un service spécialisé.

Voici quelques informations sur les principes et le déroulement de l'examen, et quelques précautions particulières.

■ QU'EST-CE QUE L'IRM ?

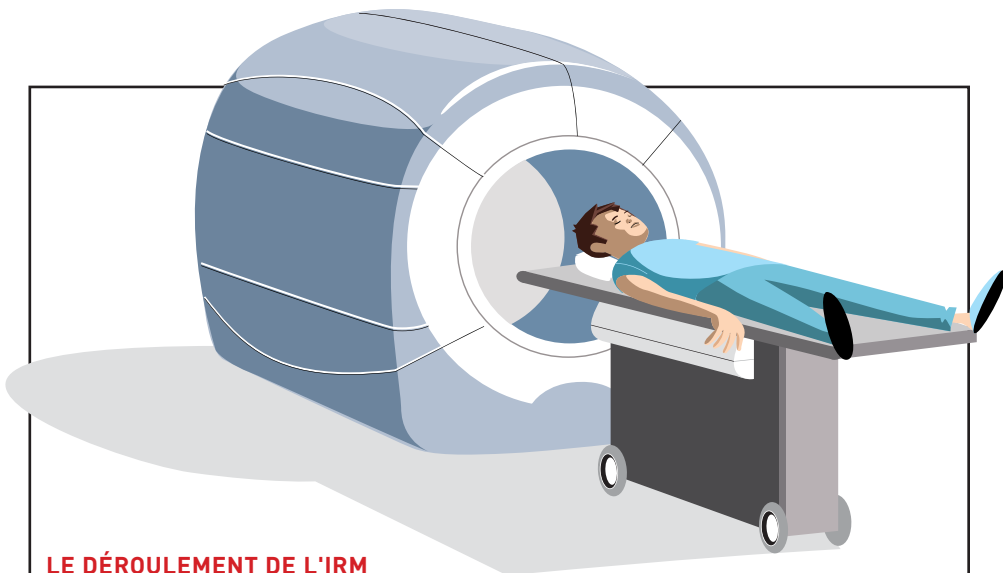
- L'IRM - ou Imagerie par Résonance Magnétique - est un examen indolore, destiné à explorer votre cerveau.
- L'IRM permet de réaliser des images de votre cerveau en utilisant un champ magnétique (un gros aimant) et des ondes radios.

■ POURQUOI DOIS-JE PASSER UNE IRM ?

- L'IRM est un examen qui, le plus souvent, sert à étudier l'anatomie du cerveau, dans le but de rechercher une cause à votre maladie (malformation de naissance, séquelle d'un traumatisme, accident vasculaire...).

■ COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN ?

- Vous devez ôter tout élément "ferromagnétique" (attirable par un aimant) présent sur vous, ainsi que tout objet pouvant être altéré par un champ magnétique : montres, appareils auditifs, tickets de métro ou de parking, cartes de crédit...
- Le manipulateur radio vous fait entrer en cabine.



LE DÉROULEMENT DE L'IRM

- Vous êtes installé sur la table d'examen. Une antenne réceptrice est placée autour de votre tête.
- Des bouchons d'oreille ou un casque insonorisant vous seront remis.
- La table se déplace ensuite dans l'appareil d'IRM, qui se présente sous la forme d'un tunnel éclairé. Le fonctionnement de la machine s'accompagne de bruits variés, certains assez forts.
- Au cours de l'examen, on peut être amené à vous faire une **injection** d'un produit de contraste.
- La durée de l'examen est de 15 à 30 minutes, durant lesquelles **il est important de ne pas bouger la tête.**

■ Y A-T-IL DES LIMITES À L'UTILISATION DE L'IRM ?

Elles sont très peu nombreuses.

Les personnes porteuses de certains matériels métalliques ne doivent pas passer l'examen, car ces objets peuvent être attirés par l'aimant.

- **Si vous portez un pace-maker ou un neurostimulateur**

Car l'IRM peut les dérégler ou créer un échauffement à leur extrémité.

- **Si vous avez des éclats métalliques dans les yeux, le cerveau ou la moelle**

Car ils peuvent être déplacés par le champ magnétique.

■ Y A-T-IL DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE ?

ATTENTION !

Certaines situations peuvent nécessiter de prendre des précautions particulières, ou peuvent rendre l'examen impossible à réaliser.

Il faut donc les signaler au médecin radiologue ou au manipulateur radio.

- **Si vous portez des prothèses et matériels de fixation métallique**

Ils ne posent le plus souvent pas de problème, mais peuvent gêner la réalisation d'une IRM de la moelle.

- **Vous portez un stent ou des valves cardiaques, ou de grands tatouages**

Ces matériaux ne posent pas de problème avec les appareils "classiques" (1 et 1,5 Teslas), mais ils n'ont pas été testés sur les IRM les plus puissantes ("3 Teslas").

- **Vous êtes enceinte**

L'IRM n'est pas contre-indiquée durant les 2 derniers trimestres de la grossesse. Comme toute procédure médicale, on ne réalisera cet examen que s'il est strictement indispensable.

- **Vous êtes allergique ou vous avez des problèmes rénaux**

Ces maladies peuvent poser problème si l'on doit injecter du produit de contraste. N'oubliez pas de les signaler.

■ VOUS CRAIGNEZ L'EXAMEN CAR VOUS ÊTES CLAUSTROPHOBE...

La plupart des personnes claustrophobes arrivent très bien à passer une IRM.

Si vous le souhaitez, des mesures d'accompagnement pourront vous être proposées.

Elles vous permettront de passer l'examen dans les meilleures conditions possibles : le manipulateur vous parlera entre les séquences, une personne de votre entourage peut être présente dans la pièce, un calmant léger peut vous être prescrit.

■ Y A-T-IL DES EFFETS SECONDAIRES OU DÉSAGRÉABLES ?

Pratiqué avec toutes les précautions citées ci-dessus, cet examen est sans danger.

- Le bruit important de certaines séquences est parfois mal toléré et des fourmillements ont parfois été décrits.

Vous disposerez de toute façon d'un dispositif pour appeler le manipulateur radio en cas de problème.

- Des réactions allergiques peuvent survenir lors de l'injection du produit de contraste. Elles sont exceptionnelles.

**UN DOUTE, UNE QUESTION ?
LE PERSONNEL SOIGNANT EST LÀ POUR VOUS RENSEIGNER,
N'HÉSITEZ PAS À L'INTERROGER !**

Fiche rédigée par le Dr Damien Galanaud (Service de Neuroradiologie, Hôpital de la Salpêtrière, Paris)



VOUS ALLEZ PASSER UN SCANNER CÉRÉBRAL, QUE DEVEZ-VOUS SAVOIR ?

Votre médecin vous a prescrit un scanner cérébral.
Cet examen, qui dure quelques minutes, se pratique dans un service spécialisé.
Voici quelques informations sur les principes et le déroulement de l'examen, et quelques précautions particulières.

■ QU'EST-CE QU'UN SCANNER CÉRÉBRAL ?

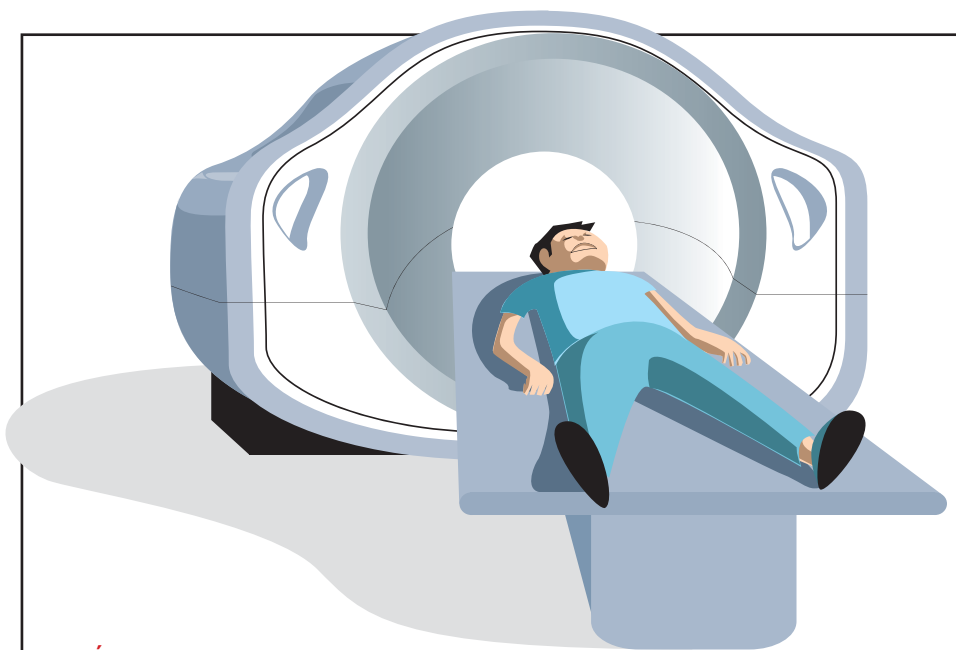
- Le scanner consiste à réaliser des images de votre cerveau, ou de ses artères et de ses veines (ce qu'on appelle un "angioscanner"), en utilisant des rayons X.
- C'est un examen de routine, réalisé sur des centaines de personnes tous les jours en France.
- Il peut nécessiter l'injection d'un produit de contraste à base d'iode, en fonction des indications.

■ POURQUOI DOIS-JE PASSER UN SCANNER ?

- Le scanner est un examen qui, le plus souvent, sert à étudier l'anatomie du cerveau, dans le but de rechercher une cause à votre maladie (malformation de naissance, séquelle d'un traumatisme, accident vasculaire...).

■ COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN ?

- Aucune préparation n'est généralement nécessaire.
- Vous n'avez pas besoin d'être à jeun, et vous devez continuer à prendre vos médicaments habituels.
- Si une injection doit être réalisée, le manipulateur de radiologie vous posera une perfusion juste avant l'examen.



LE DÉROULEMENT DU SCANNER

- Vous serez installé sur la table du scanner.
- La table se déplacera à plusieurs reprises pendant la réalisation des images.
- **Si une injection est réalisée**, on vous demandera de ne pas avaler votre salive durant celle-ci.
- La durée de l'examen est de **quelques minutes**.

■ Y A-T-IL DES EFFETS SECONDAIRES ?

• Le scanner sans injection

Le scanner sans injection est totalement indolore, et n'entraîne pas d'effet indésirable.

• Le scanner avec injection

Au moment de l'injection, vous pourrez ressentir une impression d'échauffement lors du passage du produit de contraste. C'est un phénomène naturel, totalement anodin.

Plus rarement, ce produit peut entraîner des effets indésirables, comme des nausées. Des réactions allergiques sont possibles, généralement bénignes (eczéma), mais parfois graves (choc, œdème), très exceptionnellement mortelles.

Un passage du produit de contraste dans les tissus sous-cutanés peut également survenir en cas de fragilité veineuse.

ATTENTION !

Si vous observez ces effets à la suite d'un scanner avec injection, signalez-le au radiologue et à votre médecin.

■ Y A-T-IL DES LIMITES À L'UTILISATION DU SCANNER ?

• Le scanner sans injection

Il n'y a aucune contre-indication absolue au scanner cérébral sans injection.

• Le scanner avec injection

Pensez à signaler à votre médecin ces informations qui peuvent imposer des précautions particulières lors de l'utilisation du scanner avec injection :

- vous êtes allergique aux produits de contraste iodés ;
- vous souffrez d'insuffisance rénale ;
- vous êtes diabétique (certains médicaments antidiabétiques doivent être arrêtés durant 2 jours après l'examen).

• Je suis enceinte, y a-t-il un risque pour mon enfant ?

Par précaution, les examens aux rayons X doivent être, dans la mesure du possible, évités durant la grossesse.

Le scanner ne sera donc réalisé que s'il est absolument indispensable. Il faut toutefois savoir que la dose de rayons reçue par le fœtus au cours d'un scanner cérébral est très faible.

■ QUE DOIS-JE PRÉCISER AU MÉDECIN OU AU MANIPULATEUR RADIO ?

Vous devez préciser :

- si vous êtes enceinte,
- si vous avez déjà fait une réaction allergique lors d'une injection de produit de contraste,
- si vous êtes diabétique,
- si vous avez des problèmes rénaux,
- si vous avez des problèmes thyroïdiens.



**UN DOUTE, UNE QUESTION ?
LE PERSONNEL SOIGNANT EST LÀ POUR VOUS RENSEIGNER,
N'HÉSITEZ PAS À L'INTERROGER !**

Fiche rédigée par le Dr Damien Galanaud (Service de Neuroradiologie, Hôpital de la Salpêtrière, Paris)